Réunion du 22 mai 2013

Présents: 11 conseillers.

Absents excusés: LAVAUD Germaine - TALLET Sylvia - COURNIL Frédéric -

DARGERY Alain

Secrétaire de séance : BOYER Evelyne Date de convocation : 16 mai 2013

Le compte rendu de la dernière réunion est adopté à l'unanimité.

Nombre et répartition des sièges à l'agglo de Brive

La répartition actuelle, faite en fonction de la population, fait la part belle à la ville de Brive par rapport aux communes rurales. Le nombre de sièges serait de 93. Pour renforcer la représentativité des communes rurales, le nombre de sièges pourrait passer à 106 : certaines communes pourraient avoir 2 représentants au lieu d'un. Les conseils municipaux doivent délibérer avant le 31 août 2013. Après discussion, le conseil municipal vote à l'unanimité pour une attribution de sièges supplémentaires.

Adhésion à l'agence départementale « Corrèze ingénierie »

Cette agence est créée par le Département pour porter conseil, assistance maître d'ouvrage et maîtrise d'œuvre, aux collectivités concernant les projets de voirie, bâtiments, assainissement et déchets. Une cotisation de base minimum de 0,50 €/habitants soit 300 € pour la commune est mise en place pour l'adhésion à l'agence. Les prestations (assistance à maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre) seront rémunérées en fonction de l'estimation du temps passé et d'un pourcentage du montant de l'opération. Le conseil décide d'adhérer à cette agence.

Signature d'une convention avec Lascaux

Depuis plusieurs années, les employés de Lascaux et Vignols travaillent en commun sur des travaux importants ou en cas de surcharge. Une convention entre les 2 communes permettrait le remboursement de ces heures par la commune débitrice. Accord unanime du conseil.

Questions diverses

*Convention à passer entre la commune et M. Goudal, propriétaire d'un terrain « chemin des Vignes » pour déplacement d'une canalisation d'eau située sur le terrain mis en vente, vers le chemin communal longeant sa parcelle. Accord unanime du conseil.

*Travaux de rénovation de l'église : monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'avancement de l'étude effectuée par Monsieur Joudinaud, architecte. Une réunion a été organisée avec la commission des bâtiments, Monsieur l'architecte des bâtiments de France pour déterminer des choix de réhabilitation. Monsieur Joudinaud présentera prochainement un chiffrage de ces travaux.

*Sirtom : les containers collectifs ont été livrés et installés. Le conseil décide de vendre les 4 anciens containers restants au prix de 50€ l'un- Les personnes intéressées devront s'adresser à la mairie.

*Transport scolaire: Lydie Carré, présidente rappelle que les inscriptions au ramassage scolaire doivent être faites par Internet avant fin juillet dernier délai. Une copie de l'inscription doit être donnée au SITS pour information.